L'ACTUALITÉ DE VOTRE COMMUNE

SANNOIS en direct

N° 179 • MAI 2012

DOSSIER

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE : 3 FLEURS ÇA SE MÉRITE

PAGES 8-9

LE SQUARE RIBOT : 25 MAI

PAGE 6

CITY RAID ANDROS : 30 MAI

PAGE 6

MARCHÉ AUX FLEURS : 12 MAI

PAGE 13

SANNOIS
www.ville-sannois.fr
Ville Fleurie
facebook Ville de Sannois

LUNDI 19 MARS

COMMÉMORATION DU CESSEZ-LE-FEU DE LA GUERRE D'ALGÉRIE

Le Maire et les élus ont rendu hommage aux combattants de la guerre d'Algérie lors de cérémonie du « Cessez-le-feu de la guerre d'Algérie » qui s'est déroulée au Mémorial départemental, avenue Mauvoisin.

JEUDI 22 MARS

VISITE DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE PAR DES ÉCOLIERS

Une classe de CM2 de l'École Jules Ferry a pu visiter l'Assemblée Nationale, découvrir son histoire et son fonctionnement. Merci au Député Yanick Paternotte pour cette sortie.

JEUDIS 22 ET 29 MARS

ATELIER DE RECHERCHE DOCUMENTAIRE SUR INTERNET

Histoire d'Internet, présentation et utilisation du navigateur Internet Explorer… les participants à cet atelier ont découvert et appris différents aspects du World-wide Web.

DIMANCHE 1ER AVRIL

RENCONTRE AVEC LES HABITANTS

La Municipalité et les Conseils de quartiers se tenaient à la disposition des habitants, sur le parvis de la Mairie pour échanger leurs idées en dégustant gâteaux, jus de fruits, thé ou café. Des jeunes du CMJ ont proposé leur aide pour le service.

MARDI 3 AVRIL

ATELIER MUSICAL

Un temps en musique avec les tout-petits a été organisé à l'École de Musique avec les enfants de la Maison de l'Enfance en compagnie de seniors.

DIMANCHE 8 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS AU MOULIN

Les enfants se sont rassemblés pour rechercher des œufs en chocolat cachés autour du Moulin. Ils ont également réalisé des sets de table « Souvenirs de nos Pâques au Moulin ». Une belle journée !

DIMANCHE 8 AVRIL

DISTRIBUTION D'ŒUFS DE PÂQUES AU MARCHÉ

Les commerçants ont distribué des œufs en chocolat aux clients et aux enfants qui accompagnaient leurs parents au marché.

VENDREDI 13 AVRIL

SPECTACLE DE LIANE FOLY

Le public, nombreux, a passé un agréable moment d'humour et de détente au Centre Cyrano.

LE MAIRE TRAVAILLE POUR VOUS

Yanick Paternotte, Maire de Sannois et Député du Val d'Oise, travaille chaque jour à l'avancée des projets sur Sannois.

Lundi 2 avril

Rendez-vous avec M. Molinaro de la société Valmeca pour présenter sa société. | Rendez-vous en Mairie avec Mme Le Poultier, nouvelle directrice départementale des territoires du Val d'Oise. | Rendez-vous en Mairie au sujet de travaux rue Josselin. | Rendez-vous avec une commerçante de la Ville.

Mardi 3 avril

Réunion du Conseil de quartier Loges/Gambetta à l'école Gambetta. | Inauguration des Assises de l'AMIF au Parc Floral.

Mercredi 4 avril

Intervention de Monsieur le Maire à l'atelier finances aux assises de l'AMIF. | Réunion au SIVOM pour faire un point sur la situation de l'association de football Entente Sannois/Saint-Gratien.

Jeudi 5 avril

Réunion du Conseil de quartier Centre-Ville/Bel Air. Clôture des Assises de l'AMIF (Association des Maires d'Île-de-France). | Conseil d'Administration de l'ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail).

Vendredi 6 avril

Rendez-vous avec Mme Toumi, directrice de Carrefour, pour un point projet. | Rendez-vous avec M. Quignard, aménageur des projets urbains du centre-ville.

Mardi 10 avril

Conseil d'Administration de l'Union des Maires du Val d'Oise.

Mercredi 11 avril

Rendez-vous en Mairie avec M. Goué, Directeur de l'Institution Notre-Dame ainsi que son architecte pour faire un point sur les travaux en cours.

Jeudi 12 avril

Réunion du Conseil de quartier Pasteur à l'école Pasteur.

Vendredi 13 avril

Réunion du Conseil de quartier Voltaire en Mairie.

Samedi 14 avril

Assemblée Générale de l'EFCVO (Entente Franconville Cesame Val d'Oise Athlétisme) au Centre Cyrano. | Assemblée Générale de l'association « Les Compagnons de l'Asperge ».

Lundi 16 avril

Réunion avec Marignan et Pitch pour un point sur les projets de la ville.

Mardi 17 avril

Visite au pompier accidenté lors d'un sauvetage, au centre de rééducation Jacques Arnaud à Bouffémont. | Comité du Fond de Solidarité des Communes de la Région d'Île-de-France sur Paris.

Jeudi 19 avril

Rendez-vous avec Monsieur Graff au sujet des nuisances aériennes.

Vendredi 27 avril

Rendez-vous avec M. Manzini, délégué Val d'Oise de l'ARS (Agence Régionale de Santé d'Île-de-France).

SOMMAIRE

2 Retour en images

4-7 Ma ville
Illumination de la Gare
Brocante Pasteur
Civisme
Plan canicule
City Raid
Fête du square Ribot
Exploitation de la Butte du Parisis

8-9 GROS PLAN
Environnement et cadre de vie : trois fleurs, ça se mérite !

10-12 Loisirs-Sports
Exposition à la Médiathèque
Exposition des Artistes du Moulin
Théâtre : le clan des héritiers
Exposition Broutin au Musée
Festival des p'tites oreilles
Courses du PAC
Entretien et bilan des équipements sportifs

13 Bulle d'air
Marché aux Fleurs
Concours Villes et Villages Fleuris
Journées des Moulins
Règles de bon voisinage

14 J'y vais…

15 Libre parole

16 Bloc notes

UN NUMERO VERT POUR en direct

Vous connaissez quelqu'un qui ne reçoit pas Sannois en direct, ou vous le recevez vous-même de façon irrégulière ? Un numéro vert a été mis en place par la société de distribution afin de répondre au mieux aux attentes des habitants.

0800 07 12 50

De même, une adresse courriel est mise à votre disposition par notre distributeur : **sannois@champar.com**

Vous pouvez également faire part de vos remarques au service communication de la ville au **01 39 98 20 04** ou adresser un courriel à **presse@sannois.fr**

Depuis 2006, les services municipaux et les élus travaillent pour honorer la distinction de ville « Trois fleurs ». Cette reconnaissance, qui plus que le fleurissement reflète le cadre de vie de la commune, ne peut se faire sans le concours de chacun. Il nous parait important de rappeler régulièrement les règles élémentaires de civisme pour que notre ville reste propre et agréable à vivre.

La politique que nous menons veille à associer chaque sannoisien à la vie de la cité au quotidien. L'équipe municipale est à l'écoute des habitants, au travers de réunions publiques thématiques et surtout de démocratie de proximité (réunions de quartiers, permanence mensuelle au marché). Les publications variées et régulières et le site Internet sont une mine d'information.

En tant que maire, il est de ma responsabilité de présenter le cadre de vie agréable qui caractérise Sannois.

C'est ainsi que je me bats aux côtés de Francis Delattre (Sénateur - Maire de Franconville) contre les appétits industriels de Placoplatre, avec la bénédiction de la Région Ile-de-France, pour sauvegarder la Butte du Parisis, véritable poumon vert de notre secteur. Ensemble, protégeons mieux notre environnement !*

**Vous pourrez lire ce dossier en page 7 de votre magazine.*

Yanick Paternotte
Maire de Sannois,
Député du Val d'Oise,
Président de l'Union des Maires

TRAVAUX DANS LES QUARTIERS SUIVIS PAR LES SERVICES TECHNIQUES DE LA VILLE

Quartier Centre-Ville/Bel Air

- Fin des travaux de réaménagement de l'allée de Cormeilles (1re tranche entre la rue du Cèdre et la rue de la Sablière).
- Achèvement des travaux de rénovation et d'agrandissement de l'école Carnot avec la réalisation d'un nouveau bâtiment, réfection du bâtiment existant et réfection partielle de la cour.

- Poursuite des travaux d'aménagement de la source allée de Cormeilles.
- Démolition de quelques appentis square Jean Mermoz.

Quartier Gare

- Mise en place d'une cabine téléphonique esplanade de la gare, pose d'une clôture devant l'ascenseur et installation de bornes anti-stationnement.

Quartier du Moulin

- Aire d'accueil des gens du voyage : fin de la réalisation des travaux.

Quartier Pasteur

- Construction d'une nouvelle aire de jeux pour adolescents dans la résidence des Buissons : réalisation d'un plateau multisports (handball, basket, mini-foot).
- Rue des Tartres et rue du Buisson : réaménagement des trottoirs et réfection partielle de la chaussée (première tranche de travaux) dans le cadre de la résidentialisation des Buissons en collaboration avec le bailleur Coopération et Famille.

RÉUNIONS DES CONSEILS DE QUARTIERS

Si vous avez des idées pour votre quartier ou envie de vous y investir, n'hésitez pas à participer à ces réunions ouvertes à tous.

Quartier Voltaire
→ **vendredi 4 mai** - 20 h 45 - Hôtel de Ville.

Quartier Les Carreaux/Gaston Ramon
→ **samedi 5 mai** - réunion sur le terrain - 10 h - rendez-vous devant l'école Gaston Ramon.

Quartier Gare
→ **mercredi 9 mai** - 20 h 45 - Hôtel de Ville.

Quartier Centre-Ville/Bel Air
→ **samedi 12 mai** - réunion sur le terrain - 9 h 30 - rendez-vous à la Mairie.

Quartier Loges/Gambetta
→ **mardi 15 mai** - réunion sur le terrain - 19 h - rendez-vous devant l'école Gambetta.

Quartier du Moulin
pas de réunion ce mois-ci.

Quartier Pasteur
→ **jeudi 24 mai** - 20 h 30 - self école Pasteur.

Service des Conseils de quartiers :
Monique Jardet : 01 39 98 20 25

COUP D'ÉCLAT POUR LA GARE DE SANNOIS

Depuis plusieurs années, la SNCF et RFF travaillent sur les projets de réhabilitation du bâtiment voyageurs et de mise aux normes des quais pour une bonne circulation des passagers. Par ailleurs, pour les personnes à mobilité réduite, un accès aux quais, rames et à la gare a été mis en place. Suite à ces travaux et au ravalement, la Ville a souhaité mettre en valeur la façade du bâtiment par un éclairage au sol, sur les différents niveaux des corniches et du campanile. Les travaux ont commencé en novembre 2011 et se sont terminés début mars 2012. Le système d'éclairage utilisé (LED) permet une faible consommation et une plus grande durée d'utilisation des matériels.
La nuit tombée, la gare, complètement restaurée, est donc parfaitement illuminée ! ■

Mardi 8 mai

BROCANTE QUARTIER PASTEUR

Le Comité des Fêtes du Quartier Pasteur et l'association « Classique et Jazz Loisirs » organisent, mardi 8 mai, de 8 h 30 à 18 h, la traditionnelle brocante autour des écoles Pasteur et boulevard Maurice Berteaux. 400 exposants permettront aux visiteurs de dénicher la bonne affaire…

Compte tenu des difficultés de stationnement, le parking de la gare sera gratuit de 6 h à 22 h pour les riverains et les exposants de la brocante. Une contremarque sera remise aux riverains qui en feront la demande et aux exposants par le biais de l'organisateur. ■

Contact : Jacqueline Dupont : 01 39 82 80 25 ou Jacques Fischer : 06 80 02 90 48

Dimanche 3 juin

FÊTE DES MÈRES AU MARCHÉ

Dimanche 3 juin, pour la Fête des Mères, des cadeaux seront distribués à toutes les mamans qui viendront faire leur marché ! Cette animation, organisée par la Ville de Sannois, l'A.P.P.M.S (l'Association Pour la Promotion du Marché de Sannois) et la SOMAREP (Société des Marchés de la Région Parisienne) se déroulera de 9 h à 12 h. Une belle attention pour les mamans !

Marché de Cyrano : ouvert de 8 h à 13 h - parking gratuit en sous-sol.

J'AIME MA VILLE, JE LA RESPECTE

Mégots de cigarettes, dépôts sauvages d'ordures, graffitis ou déjections canines… ces incivilités sont trop présentes dans notre quotidien. Aussi, la Ville a lancé le mois dernier une campagne de communication afin de sensibiliser les citoyens au respect de leur environnement. Sur les affiches qu'on peut voir à travers la ville, différents messages sur les incivilités à ne pas commettre rappelaient les règles de vie aux citoyens :

« Je respecte les espaces publics et privés »
« Je ramasse ou j'utilise les espaces canins »
« Je dépose mes objets encombrants à la déchetterie ou je profite du ramassage »

Les sommes dues en cas de verbalisation étaient également inscrites : de quoi faire réfléchir ! Rappelons que la Ville de Sannois met à disposition des habitants 10 espaces canins. De plus, de nombreuses poubelles permettent à tous de jeter les déchets et un ramassage des encombrants est régulièrement effectué. Alors, respectons notre cadre de vie ! ■

Mercredi 16 mai

À LA DÉCOUVERTE DU PAIN POUR LES ENFANTS DES AUBINES

Dans le cadre de la Fête du Pain, les enfants de l'accueil de loisirs « Les Aubines » sont conviés, mercredi 16 mai, à une animation à la Maison du Meunier sur ce produit emblématique de l'alimentation française. Au programme : confection, démonstration et dégustation de différents pains avec la participation de la boulangerie Carrefour. De quoi susciter des vocations ! ■

Mercredi 16 mai - 13 h 30 à 16 h - Animation à la Maison du Meunier (réservée à l'accueil de loisirs « Les Aubines »)

PLAN CANICULE : INSCRIVEZ-VOUS !

La Ville de Sannois organise, depuis 2004, le recensement des personnes vulnérables dans le cadre du plan canicule. Ces personnes bénéficient d'appels réguliers ainsi que de visites si leur situation le nécessite.
Cependant, l'action publique initiée par la Ville de Sannois ne doit pas et ne peut pas se substituer complètement aux solidarités familiales et de voisinage. C'est pourquoi, si dans votre entourage, vous avez connaissance d'une personne isolée, n'hésitez pas à vous manifester auprès d'elle, voire à vous rapprocher du service social pour la signaler.

Ex : votre voisine âgée ne prend plus son courrier dans sa boîte aux lettres depuis plusieurs jours

Pour vous inscrire, ou inscrire un proche en situation de vulnérabilité (avec son accord) appelez le 01 39 98 35 00 ou renvoyez ce coupon-réponse. Vous recevrez dans les 8 jours une confirmation de votre inscription.

Si vous êtes déjà inscrit, le Centre d'Action Sociale prendra prochainement contact avec vous pour actualiser les données vous concernant. ■

Plan Canicule 2012

Coupon-réponse à retourner au Centre d'Action Sociale/Hôtel de Ville - BP 60088 - 95111 SANNOIS

QUALITÉ DE LA PERSONNE SOLLICITANT L'INSCRIPTION :

❏ Personne âgée ❏ Personne handicapée

❏ Tiers (préciser votre nom, votre n° de téléphone et votre lien avec la personne dont vous sollicitez l'inscription)

M. ou Mme .....

agissant en qualité de : ❏ Parent ❏ Voisin ❏ Autre (préciser) .....

Nom (de la personne à inscrire) : .....

Prénom : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Vous disposez, conformément aux dispositions de la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel et modifiant la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant.

ANIMATIONS SENIORS

LE SERVICE ANIMATIONS SENIORS

Le Café des Seniors
Mercredi 2 mai à 16 h
Rassemblez-vous autour d'un thé ou d'un café, le premier mercredi de chaque mois, de 16 h à 17 h 30, à la Maison des Seniors.
Renseignements : CAS - 26-28, avenue Damiette 01 39 98 35 00.

Ateliers « Envie de bien conduire »
Vendredi 11 et 18 mai de 9 h à 12 h
Ces ateliers, animés par l'association « AGIRabcd », permettent aux seniors de revoir certaines notions du code de la route dues à l'évolution de la signalétique et des infrastructures (nouveaux panneaux, ronds-points…) et se sensibiliser aux dangers liés au vieillissement (vue, médicament, temps de réaction…)
Gratuit - Maison des Seniors.
Inscriptions : mercredi 9 mai de 9 h à 12 h CAS - 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00.

Projection du film « Slumdog millionnaire » à la résidence Utrillo
Mardi 15 mai à 15 h

Gratuit - Résidence Maurice Utrillo - 11, rue Henry Dumont
Ouvert à tous les seniors sannoisiens.

Un temps en musique avec les tout-petits
Tous les mardis à partir de 9 h 50
Vous avez un peu de temps à consacrer aux tout-petits ? Venez partager des moments privilégiés avec eux à la Maison de l'Enfance tous les mardis sauf pendant les vacances scolaires.
Rendez-vous à 9 h 50 à la Maison de l'Enfance puis départ avec les enfants à 10 h pour l'École de Musique.
Inscription au CAS - 26-28, avenue Damiette - 01 39 98 35 00

Journée au Havre
Mardi 7 juin
Découverte du port du Havre en bateau vedette, déjeuner au restaurant, visite guidée du centre-ville en petit train touristique. Venez nombreux profiter de cette sortie !
Prix : 36 € par personne.
Sortie réservée aux seniors de 60 ans et plus - Inscriptions le jeudi 3 mai de 9 h à 12 h - CAS - 26-28, avenue Damiette.

L'ACCUEIL SANNOISIEN

Vendredi 25 mai : Journée dans l'Eure : visite du Chocolatrium à Damville (fabrication, dégustation et Musée), déjeuner, visite du château du domaine de Chambray
70 € (base 30 personnes) - Réservation jusqu'au mardi 15 mai.

Mardi 10 juillet : Journée touristique : château de Fleury, déjeuner, abbaye de Mortemer et de son musée, promenade en petit train autour des étangs.
Réservation du mardi 29 mai au mardi 3 juillet - 64 € (base 30 personnes).
Renseignements et inscriptions : Accueil Sannoisien - 15, avenue Damiette - Mardi et jeudi de 9 h 30 à 11 h 30 - 01 34 10 69 72 - Adhésion à l'année : 12 €.

DIMANCHE 13 MAI

FÊTE DE L'AMITIÉ DE LA MAISON SAINT-JEAN D'APPRENTIS D'AUTEUIL

La Fête de l'Amitié se tiendra dimanche 13 mai, de 9 h à 18 h, à la Maison Saint-Jean d'Apprentis d'Auteuil. L'occasion pour les visiteurs de passer une journée d'échange et de partage, mais aussi de connaître le site de la Maison Saint-Jean. De nombreuses animations sont prévues pendant cette journée : vide-grenier (9 h à 18 h), messe (10 h 30), kermesse, stands divers, scène ouverte, loto géant et vente de fleurs (à partir de 12 h). Certains des travaux réalisés par les jeunes seront proposés à la vente. Une belle sortie à faire en famille ou entre amis ! Établissement Saint-Jean : Rond-point de la tour du Mail - http://saint-jean-sannois.blog.apprentis-auteuil.org/

Réservation obligatoire pour le repas
01 34 11 46 46
Réservations et informations pour le vide-grenier :
st-jean@apprentis-auteuil.org

PARENTS - ENFANTS : PARTAGEZ UN MOMENT PRIVILÉGIÉ AU LAEP DES LOGES

Le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents) du Moulin accueille parents et enfants, les jeudis matins (hors vacances scolaires) et remporte un véritable succès !

Dans le quartier Loges/Gambetta, le LAEP des Loges accueille les parents et leurs enfants âgés de 3 mois à 6 ans, les 2e et 4e mercredis de chaque mois (hors vacances scolaires), de 9 h 30 à 11 h 30.

Situé dans les locaux du Multi-accueil Magendie, ce lieu permet aux enfants de se préparer à la vie en collectivité et de partager un moment privilégié avec leurs parents autour du jeu. Les prochaines séances auront lieu **les 9 mai, 23 mai, 13 juin et 27 juin**.

N'hésitez pas à venir !

Accueil gratuit, sans inscription préalable.
Renseignements : Multi- accueil Magendie
1, rue des Loges.
Responsable : Mme Nadine PASSE COUTRIN
01 34 10 15 96.

Mercredi 30 mai

CITY RAID ANDROS : LE RENDEZ-VOUS DES 10-13 ANS

La seconde édition du City Raid Andros, rallye citoyen dans la ville, se déroulera le mercredi 30 mai, de 9 h à 18 h, sur le thème du respect. Les jeunes Sannoisiens âgés de 10 à 13 ans (ou scolarisés à Sannois) sont invités à y participer.

Cette course d'orientation urbaine par équipe a pour but de faire découvrir au jeune sa ville, sous forme de jeu, l'accompagner pour explorer ses curiosités et ses richesses, lui apprendre à se situer sur un plan et rencontrer les représentants des institutions situées sur le territoire.

Au départ du square Mermoz ils partiront en équipes constituées de 6 jeunes et d'un encadrant. Ils devront répondre à un questionnaire portant sur la culture, les institutions, le sport, les transports et leur environnement, en passant par des points de contrôle à travers la ville : résidence Maurice Utrillo, Médiathèque, Sapeurs-Pompiers, Tribunal d'Instance, Police Municipale, Police Nationale, Cars Lacroix à la gare…

À partir de 15 h 30, un village animation ouvert à tous sera installé au square Mermoz en attente de la proclamation des résultats.

Les 5 meilleures équipes participeront à la finale du City Raid Andros qui se tiendra le 20 juin au stade Charléty à Paris et qui réunira plus de 600 équipes de toute la France.

Un bulletin d'inscription sera distribué dans les classes de CM2 et dans les collèges. Les candidats (en individuel ou par équipe de 6) devront le retourner rempli au service Jeunesse (avec l'autorisation parentale fournie) avant le lundi 21 mai 2012 inclus. ■

Renseignements et inscriptions :
Service Jeunesse : 01 39 98 20 37.

Ouvert lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h, jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 15 h à 18 h.

Vendredi 25 mai

LE SQUARE RIBOT EN FÊTE !

C'est devenu un rendez-vous traditionnel : le square Ribot ouvre ses portes pour proposer aux Sannoisiens un moment de convivialité ! Pique-nique et ambiance musicale seront au rendez-vous de cette fête, vendredi 25 mai.

À partir de 19 h, les familles pourront venir pique-niquer au square. Des paniers repas seront offerts et chacun pourra s'installer sur des nappes, posées sur les pelouses et profiter d'une ambiance musicale. Les enfants profiteront des jeux du square. Une belle fête familiale aux allures champêtres ! ■

De 19 h à 21 h 30 - Entrée libre.
Square non-fumeur - Ne pas amener de pique-nique extérieur - Alcool interdit.
Pique-nique offert dans la limite des quantités disponibles.

INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS PÉRI-SCOLAIRES POUR LA RENTRÉE

La rentrée scolaire de septembre semble bien loin mais il est déjà temps de penser aux inscriptions pour les activités péri-scolaires : restauration, accueils péri-scolaires matin et soir, études surveillées, accueils de loisirs.

Les dossiers d'inscription ont été distribués aux enfants dans les écoles à partir du 2 avril. Ils devront être retournés pour le 20 juin à l'accueil du service Scolaire/Jeunesse dûment complété et signé. Seules les familles à jour de leurs règlements pourront inscrire leurs enfants. ■

Renseignements au service Jeunesse - 1er étage de l'Hôtel de Ville - Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; jeudi de 15 h à 18 h 01 39 98 20 70.
Rappel : dépôt des dossiers le 20 juin au plus tard.

Vendredi 18 mai

PONT DE L'ASCENSION

Le jeudi 17 mai étant le jeudi de l'Ascension, l'Éducation Nationale autorise à ce qu'il n'y ait pas école le vendredi 18 mai afin de pouvoir faire le pont. Ce jour de classe a été récupéré par anticipation par les enfants le mercredi 2 novembre 2011.

La Ville ouvrira donc ses accueils de loisirs avec repas le vendredi 18 mai. Les enfants seront accueillis exclusivement sur les points d'accueils suivants : Les Aubines, Les Coccinelles, l'accueil Belle Étoile. Les fiches de pré-inscriptions sont disponibles au service Jeunesse et dans les accueils de loisirs. La date limite d'inscription est fixée au vendredi 11 mai. ■

Renseignements au service Jeunesse - 1er étage de l'Hôtel de Ville - Ouvert tous les jours de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h ; jeudi de 15 h à 18 h - 01 39 98 20 70.

FRANCONVILLE ET SANNOIS DÉNONCENT L'EXPLOITATION DE LA BUTTE DU PARISIS

Francis Delattre, Sénateur-Maire de Franconville et Yanick Paternotte Député-Maire de Sannois, ont dénoncé, lors d'une conférence de presse qui s'est tenue le 16 avril dernier, une Convention de foretage entre l'Agence des Espaces Verts (AEV) et la société Placoplâtre, filiale du groupe Saint-Gobain, pour l'exploitation du gypse en souterrain sous la Butte du Parisis. Indignés, ils ont annoncé leur souhait de lancer prochainement une pétition pour contester la légalité de cette Convention.

© Ville de Franconville

En effet, cette convention a été signée en catimini, sans concertation avec les villes concernées, qui en ont eu connaissance il y a seulement quelques jours. Si ce projet aboutissait, 130 hectares de notre environnement proche seraient menacés. Même remblayée, après l'exploitation du gypse, la butte pourrait rester trop dangereuse pour le public, à l'exemple de la forêt de l'Hautil, exploitée de la même manière.

Le gypse est un minerai, qui, bien que stratégique, ne se trouve pas en pénurie dans la région parisienne : il reste un siècle de réserve sous la forêt de Montmorency… L'exploitation de cette carrière devait prendre fin le 22 octobre 2029. Avec cette nouvelle convention, la fin supposée de l'exploitation est repoussée à 2071 !… Cette convention est une véritable imposture pour les populations concernées et un risque majeur pour le plus important poumon vert de notre secteur. ■

Nous ne manquerons pas de vous tenir informés dans les prochaines éditions de l'évolution de ce dossier.

ÉLECTIONS

Absent : Votez par procuration !

Si vous êtes absent le 6 mai, date du 2e tour des élections présidentielles ainsi que les 10 et 17 juin, dates des élections législatives, sachez que vous avez la possibilité de voter par procuration.

Il suffit pour cela de vous présenter en personne :

- Au Commissariat de Police de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail.
- Au Tribunal d'Instance de votre lieu de résidence ou de votre lieu de travail.

Vous devrez fournir un justificatif d'identité (carte nationale d'identité, passeport, permis de conduire…) et remplir un formulaire particulier où sont précisées plusieurs informations sur l'électeur que vous avez choisi, le mandataire, (éléments indispensables que vous aurez à fournir : nom de famille, nom d'usage, prénom(s), adresse, date et lieu de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

Le mandataire doit répondre aux critères suivants afin de pouvoir voter à votre place :

- Être inscrit dans la même commune que la personne donnant procuration (le mandant), mais pas obligatoirement dans le même bureau de vote,
- Ne pas avoir reçu plus d'une procuration, sauf si la procuration a été établie à l'étranger (dans ce cas, le mandataire peut recevoir 2 procurations, l'une établie en France et l'autre établie à l'étranger, ou deux procurations établies à l'étranger).

Délais

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement de la procuration à la Mairie et de son traitement en Mairie.

Durée de validité

En principe, la procuration est valide pour une seule élection, ou plusieurs élections si celles-ci se déroulent le même jour (premier ou second tour, ou les deux).

La procuration peut aussi être établie pour une durée maximale d'un an à compter de sa date d'établissement.

Déroulement du vote

Il revient au mandant d'avertir son mandataire de la procuration qu'il lui a donnée et du bureau de vote dans lequel il devra voter à sa place.

Le jour du scrutin, le mandataire se présente muni de sa propre pièce d'identité, au bureau de vote du mandant, et vote au nom de ce dernier.

Renseignements : Service Population : 01 39 98 20 90.

Rond-point de l'Hermitage

Obtenu en 2006, le label des trois fleurs sera remis en jeu cet été comme tous les deux ans, dans le cadre du concours des Villes et Villages fleuris de France. Sannois fait partie des rares communes du département à posséder ce label. En effet, sur les 185 communes du Val d'Oise, seules 10 villes détiennent cette distinction.

ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

TROIS FLEURS, ÇA SE MÉRITE !

Constitué en association, l'organisme qui délivre le précieux label est le Conseil National des Villes et Villages Fleuris. À l'origine, le concours a été créé pour inciter les communes et les collectivités territoriales à améliorer leur cadre de vie, préserver et valoriser leur patrimoine et leurs espaces naturels, dans le but d'améliorer la qualité de vie des habitants et aussi favoriser l'accueil des touristes. En 50 ans d'existence, le concours a réussi à conquérir auprès du grand public une forte notoriété, et à s'imposer dans l'esprit des Français comme une garantie de qualité du cadre de vie des communes.

Le label Ville Fleurie ou Village Fleuri est attribué selon une charte précise basée sur trois séries de critères :

- Le patrimoine paysager et végétal tel que les arbres, les arbustes et, bien sûr, le fleurissement : 50 %.
- Le développement durable et le cadre de vie de la commune tels que le respect de l'environnement, l'embellissement du cadre bâti et la propreté représentent 30 % des critères d'appréciation.
- Les actions d'animation et de valorisation touristique représentent 20 % de la notation.

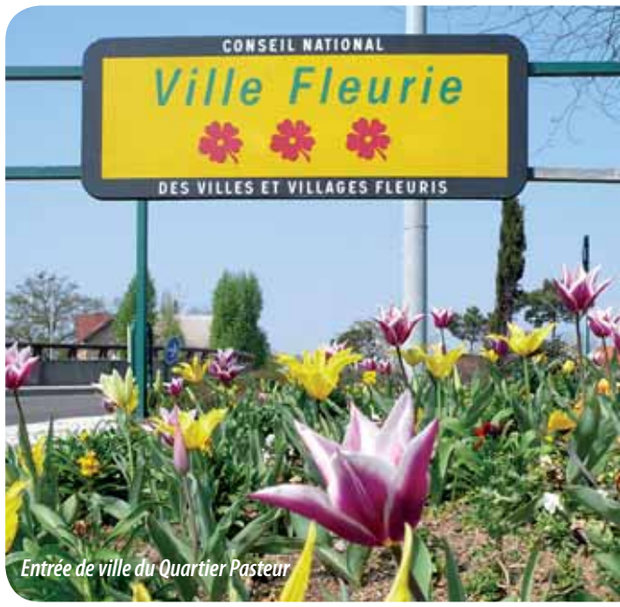

Entrée de ville du Quartier Pasteur

Square Ribot

UN JURY À TRAVERS LA VILLE

Ainsi, fin juin ou début juillet, un jury composé de professionnels des espaces verts (responsables municipaux, architectes paysagistes, personnalités de renommée internationale, représentants d'entreprises spécialisées, selon les villes) visitera Sannois avec un œil expert pour constater la propreté de la ville, apprécier les compositions végétales, se rendre compte des efforts effectués par la Ville pour inscrire ses actions dans le développement durable et prendre connaissance des manifestations et animations proposées aux habitants pour valoriser le cadre de vie.

Pour être à la hauteur des attentes du jury, les différents services municipaux œuvrent tout au long de l'année

pour soigner les espaces verts et les rues de Sannois pour montrer la ville sous son meilleur jour. Dans cette optique, le Service Propreté se mobilisera tout particulièrement en déployant ses deux balayeuses, son service de dégraffitage et ses équipes de cantonniers pour sillonner la ville et la nettoyer du mieux possible.

Depuis plusieurs semaines, les jardiniers quant à eux, travaillent d'arrache-pied pour planter, biner, tailler, tondre, nettoyer l'ensemble des espaces verts de la ville. Au programme : création de nouveaux espaces verts comme sur le plateau Daudet (quartier du Moulin), transformation de certains massifs comme le parterre situé à l'angle de la rue Georges Clémenceau et du boulevard Charles de Gaulle et remplacements de végétaux dans de nombreux autres sites. Sur le parking de la gare, des photinias ont pris place dans d'élégants bacs.

ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Plus que jamais, le développement durable est d'actualité. Diverses actions visent à rationnaliser les consommations et à respecter l'environnement :

- L'usage des produits phytosanitaires est raisonné,
- Les plantes vivaces sont privilégiées car moins gourmandes en eau et restant sur place plusieurs années,
- Des citernes de récupération d'eau de pluie sont implantées en différents endroits de la ville et les massifs sont arrosés avec cette eau.
- Les arbres du décor estival 2011 ont été replantés dans les écoles de Sannois dans le cadre de l'opération « Un arbre pour mon quartier ».
- Le bois et les sapins de Noël collectés sont broyés pour réaliser des copeaux de bois qui vont permettre de lutter contre les mauvaises herbes de façon écologique.
- Un mulch rouge a été réalisé à partir de briques et de pots de terre cuite récupérés et cassés.
- De nombreux espaces verts sont équipés d'arrosage automatique pour une gestion optimale des consommations d'eau selon les besoins des espaces verts.

Par ailleurs, les Sannoisiens ont aussi un rôle à jouer car le jury qui examinera la candidature de la ville regardera aussi attentivement les maisons particulières, les immeubles et le fleurissement que les Sannoisiens auront mis sur leurs balcons ou en bordure de leur jardin.

Le passage du jury pour le concours des Villes et Villages fleuris de France au début de l'été est l'occasion d'associer structures communales, habitants, associations et entreprises pour œuvrer ensemble à construire une ville fleurie où il fait bon vivre.

Le jury sera certainement sensible à cette implication afin que Sannois garde ses trois fleurs. ■

Dégrafittage

UN DÉCOR FLORAL TOUT EN COULEURS

Avec le mois de mai, les Sannoisiens peuvent déjà profiter du décor floral qui s'installe jusqu'à l'automne sur le parvis de l'Hôtel de Ville. Cette réalisation traversante se compose de différents bacs et contenants en bois avec des allées dans le sens de la longueur et de la largeur. Outre un espace réservé à des expositions, deux petites placettes ombragées sont agrémentées de bancs afin que les promeneurs puissent profiter de l'endroit. Les massifs de fleurs, composés notamment de sauge rouge et bleue, d'œillets d'Inde jaunes agrémentés de feuillages (carex, ricin…) et de bégonias blancs constitueront une sorte de tableau géant en hommage au peintre Mondrian.

Deux cyprès verticaux permettront un clin d'œil à la thématique 2011-2012 Arbres et Forêt.

Sobre mais stylisé, ce décor tout en carré et en rectangles offrira au parvis un joli tapis et mélange de couleur où le bleu, le rouge et le jaune se disputeront tout l'été la vedette. Comme plusieurs variétés de fleurs ont été choisies, venez régulièrement admirer le décor qui change constamment en fonction de la floraison.

Décor floral

VIGNE ET ABEILLES SUR LA BUTTE

Vigne municipale

Après une pause hivernale, pour préparer la récolte 2012, différents travaux ont été effectués dans la vigne municipale. En mars, pour améliorer la qualité de la terre et l'enrichir, le vigneron et des jardiniers du service des espaces verts sont intervenus avec une petite pelleteuse. La terre a été remuée pour l'oxygéner et un apport de terre végétale extérieure dans certains rangs de vigne devrait permettre d'améliorer la nature des sols.

Des amendements organiques ont été dispersés dans les rangs afin d'enrichir la terre. Des traitements à base de souffre et de cuivre ont également été réalisés pour prévenir certaines maladies. Par ailleurs, les beaux jours étant arrivés très tôt cette année, fin avril-début mai, le vigneron a également réalisé l'étape dite d'ébourgeonnage, qui consiste à éliminer manuellement des « contre-bourgeons » inutiles qui pourraient affaiblir la vigne et alourdir inutilement le pied. En limitant le nombre de bourgeons par pied, on favorise une bonne aération des grappes et on s'assure que la sève soit bien répartie dans le pied.

Travail délicat et précis, l'ébourgeonnage va permettre une bonne répartition de la future vendange, de maîtriser le rendement en fruits tout en contribuant à limiter les risques de maladie.

Ruches du Moulin

Par ailleurs, la vigne va également pouvoir bénéficier de la présence des abeilles provenant d'un terrain communal où l'apiculteur, Sylvestre Humeau, a installé plusieurs ruches par convention avec la Ville de Sannois. On sait le rôle important que les abeilles jouent dans la pollinisation et la présence de ces insectes sur la butte va permettre de maintenir et même améliorer la biodiversité locale en disséminant les pollens et en favorisant la dispersion des variétés.

LOISIRS

→ Du 2 mai au 2 juin

Exposition « Les arbres à corps perdu » à la Médiathèque

Dans le cadre du thème de l'arbre, la Médiathèque propose de découvrir les très belles photographies de Monique Dupont-Sagorin, photographe professionnelle et sannoisienne à travers l'exposition « Les arbres à corps perdu ». Les arbres nous font parfois découvrir des corps, des visages, des formes humaines et troublantes. Ces photographies sont surtout l'occasion de ne pas oublier que « l'imaginaire donne à la chose réelle sa part de rêve et de phantasme et que la photographie est un fabuleux outil pour donner à voir ».

Mardi et vendredi : 9 h - 12 h et 15 h - 18 h/Mercredi : 9 h - 12 h et 13 h 30 - 18 h/ Samedi : 9 h - 12 h 30 et 14 h - 18 h
Entrée libre.

→ Du 8 au 13 mai

« Les Artistes du Moulin » exposent

Venez découvrir l'exposition de peinture de l'association « Les Artistes du Moulin ». Du 8 au 13 mai, 50 élèves exposeront, au Centre Cyrano, près de 150 créations, réalisations de leur atelier et travaux personnels sur le thème de l'ombre et la lumière.
Juste avant cette exposition sannoisienne, certains des artistes exposeront en Italie, dans une galerie et au lycée d'art de Fermo (région des Marches) dans le cadre d'un échange entre l'association et les professeurs d'arts plastiques du lycée d'art de Fermo.

Centre Cyrano - Salle Roxane - Ouvert mercredi, vendredi et samedi de 14 h à 18 h ; mardi, jeudi et dimanche de 10 h à 13 h et de 14 h 30 à 18 h - Entrée libre.

Renseignements : Marc Noury - Président des Artistes du Moulin : 01 34 13 85 58.

CONCERTS À L'EMB

Vendredi 4 mai à 20 h 30
François & The Atlas Mountains + Monogrenade - Pop

© Lola Pertsowsky

C'est la deuxième fois que l'EMB accueille François et son groupe. On ne sait pas très bien si c'est de la chanson, de l'indie-pop ou de la world nappée d'électro, mais on aime ça ! Les Monogrenade, issus de la nouvelle école pop-rock québécoise avec Arcade Fire, proposent une musique organique et électrique, profonde et aérienne. Avec ces deux groupes, la francophonie se porte bien !
Tarifs : 11 €/14 €/16 €.

Samedi 12 mai - Rencontres à 16 h 30 et concert à 19 h
Kohndo + Urban Grio + Cabaret slam avec La Ruche (Groove) + Rencontre hip-hop

© By Estia Pics

Kohndo, figure emblématique du hip-hop avec La Cliqua, a créé avec ses nouveaux musiciens, un univers baigné de soul qui doit autant à Curtis Mayfield qu'à The Roots !
Urban Grio, emmené par son leader charismatique Lunik, nous emmène pour un voyage sans frontières entre hip-hop, jazz et rock. Activiste du groove à Cergy, La Ruche organise un cabaret slam en lien avec des ateliers menés auprès de jeunes valdoisiens.
L'après-midi, l'EMB organise une rencontre pour tous les jeunes qui veulent s'investir dans la musique et plus particulièrement le hip-hop en partenariat avec l'association La Ruche.
Inscription à la rencontre à wanted@emb-sannois.org
Entrée libre

Mercredi 16 mai à 20 h 30
Stuck In The Sound + Birdy Hunt (Rock)

© Julien Mignot

On a vu à quoi ressemble le nouveau show des Stuck pendant leur résidence à l'EMB en novembre dernier…
Groupe de scène par excellence, les Birdy Hunt vont bien chauffer le public puisqu'on les compare déjà aux Arctic Monkeys ou aux Kings of Leon, c'est dire !
Tarifs : 11 €/14 €/16 €.

Samedi 26 mai à 20 h 30
Örfaz + Spoek Mathambo + Total Warr Électro Dubstep

© Maestracci

Örfaz détient la formule magique du dubstep live. Ça envoie du gros wobble à cinq
sur scène. Un bon hybride entre Skrillex et High Tone !
Spoek Mathambo, nouveau prodige sud africain, invente le dancefloor du futur. Si vous aimez Dizzee Rascal, M.I.A ou Buraka Som Sistema, foncez ! Kiki et Guigui, ex-batteurs dans des groupes de rock très bruyants se sont réunis pour inventer une musique qui tient autant de MGMT que de Toro y Moi, une sorte de chillwave tropicale, avec un esprit rock !
Tarifs : 5 €/10 €/12 €.

Pensez à réserver !
Les 2 concerts de début juin vont partir vite !

- **Vendredi 8 juin à 20 h 30 :**
  Irma + Tess & Family (Groove) - Tarifs : 12 €/16 €/18 €.
- **Samedi 2 juin à 20 h 30 :**
  Sébastien Tellier + Owlle (Pop Électro) - Tarifs : 20 €/23 €/25 €.

EMB : 01 39 80 01 39/www.emb-sannois.org
Billetterie ouverte mercredi, jeudi, vendredi et jours de concert de 14 h 30 à 19 h.

VENDREDI 4 MAI

THÉÂTRE « LE CLAN DES HÉRITIERS » AU CENTRE CYRANO

Grâce de Capitani dans *Le clan des héritiers*

Le Centre Cyrano propose une pièce de Saul O'Hara, *Le clan des héritiers* mise en scène par Jean-Claude Idée avec, notamment, les comédiens Grace de Capitani et Pascal Sellem. Cette pièce à l'humour noir nous fait partager l'histoire d'un homme qui tente régulièrement de tuer sa femme pour empocher un bel héritage pendant que son épouse essaye discrètement de l'éliminer pour les mêmes raisons. Whisky empoisonné, baignade forcée, électrocution étrange, statue qui s'écroule au mauvais moment, chute bizarre dans les escaliers, pistolet qui part tout seul : ces petits incidents si sympathiques se succèdent à un train d'enfer. Plongé au cœur des événements, le spectateur risque aussi de mourir… de rire ! ■

Vendredi 4 mai - 20 h 30 - Centre Cyrano - Tarifs : 22 €/20 €/15 €.

Pensez à réserver le dernier spectacle de la saison !

Samedi 16 juin à 20 h 30 : One woman show de Chantal Ladesou *J'ai l'impression que je vous plais…*
Tarifs : 22 €/20 €/18 €.

Billetterie ouverte mardi, jeudi et dimanche de 9 h à 12 h 30/ mercredi et vendredi de 14 h à 18 h.
Renseignements : 01 39 81 81 56.

DU 6 MAI AU 15 JUILLET

EXPOSITION BROUTIN AU MUSÉE UTRILLO-VALADON

© C. Broutin

Dans le cadre des « Signatures contemporaines », le Musée Utrillo-Valadon vous invite à découvrir Christian Broutin, un artiste exceptionnel, qui vous fera entrer dans le monde du maxiréalisme et vous fera entrevoir d'autres aspects de ses créations.

Né en 1933, Christian Broutin est un artiste complet avec une carrière de peintre, artiste graphique et illustrateur reconnu. Outre ses tableaux de grand format, affiches de cinéma et illustrations de livres seront exposées.

« J'aime faire basculer le réel en déployant des situations inattendues, en installant des cohabitations improbables, des aberrations perturbant l'ordre spatio-temporel, tout en invitant le spectateur à un libre voyage intérieur sur les chemins de son imaginaire.

Il va de soi que je suis figuratif, mais je n'ai rien contre l'abstraction vers laquelle je m'évade parfois ».

« Je ne suis pas hyperréaliste, ni fantastique, ni surréaliste. Je n'invente pas de formes imaginaires ; mon répertoire est puisé dans le quotidien. Je fais partie d'un groupe d'artistes qui se définissent « Maxiréalistes ».

« L'extrême précision de notre travail n'est là que pour légitimer l'improbable, donner corps et vérité à une réalité agrandie, s'ouvrant sur le mystère d'horizons restant toujours à explorer ».

Tout un univers à découvrir ! ■

Musée Utrillo-Valadon - Place du Général Leclerc - Du mercredi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Entrée : 1 €.

DR

DEUX NOUVEAUX DONS AU MUSÉE UTRILLO-VALADON

© Rousseau-Grolée

© Dekeyser

Suite à l'exposition « Réalité poétique » qui s'est tenue du 29 janvier au 1er avril 2012, Nicole Rousseau-Grolée, artiste peintre sannoisienne et Danièle Dekeyser, sculpteur, ont chacune fait don d'une de leurs œuvres. Il s'agit du tableau *"Chez Philippe" (acrylique sur toile, 92 x 73) et de la sculpture "Chat somnolent » (bronze).*

Ces deux œuvres sont désormais installées dans la salle des contemporains située au rez-de-jardin du Musée. ■

2706 visiteurs à l'exposition *Réalité Poétique*

« *Réalité poétique* », première exposition du cycle « *Signatures Contemporaines* » qui s'est déroulée du 29 janvier au 1er avril, a remporté un vif succès !

Au total, 2706 visiteurs sont venus admirer les œuvres de Nicole Rousseau-Grolée et Danièle Dekeyser. ■

MLA

→ Du 9 au 31 mai

EXPOSITION « ARTS ET ARTISANAT » À LA MLA

Les ateliers de peinture sur soie, vitrail, calligraphie et encadrement de la Maison des Loisirs et des Arts présenteront leurs différents travaux lors de l'exposition « Arts et artisanat ». Cette exposition sera aussi l'occasion d'offrir un cadeau unique et original pour la Fête des Mères.

MLA - Entrée libre du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 19 h - Samedi de 10 h à 18 h - 01 34 11 30 78.

→ 5 et 11 mai

ATELIER CALLIGRAPHIE ET ENCADREMENT

Samedi 5 mai de 14 h 30 à 17 h 30
Atelier de calligraphie avec Stéphanie Devaux.
Atelier à partir de 15 ans.

Vendredi 11 mai
Atelier encadrement avec Sylvie Canciani.
• de 9 h à 12 h : débutants
• de 14 h à 17 h : confirmés
Atelier adultes.

Tarifs de ces deux ateliers :
Sannoisien : 10 € la séance
Non Sannoisien : 12 € la séance.

DU 7 AU 23 MAI

4e FESTIVAL MUSICAL « LES P'TITES OREILLES »

Pour la 4e année consécutive, l'EMB, le Centre Cyrano, la Médiathèque et la Maison des Loisirs et des Arts s'associent pour proposer « Les P'tites Oreilles », festival musical pour enfants qui se déroulera du lundi 7 au mercredi 23 mai 2012.

• Lundi 7 mai
à 14 h à l'EMB

Les Frères Casquette : ce spectacle alliant humour dialogue et musique, est entrecoupé de dialogues, de jeux de rimes et d'interludes musicaux grâce à la présence d'un multi-instrumentiste sur scène.
www.lesfrerescasquette.com/
2 séances scolaires à l'EMB.

• Vendredi 11 mai
à 20 h 30 à la Médiathèque

La Véritable histoire du haricot magique par François Vincent est un conte sur des accords de musiques blues.

Tout public à partir de 6 ans.
Entrée libre sur réservation au 01 39 81 80 17.

• Dimanche 13 mai
à 11 h à la MLA

Caisse-Caisse : spectacle musical de chansons et théâtre d'objets animés réalisé par la Compagnie « Goûtes-y-donc ».
"La caisse, symbole universel de tous nos brics à brocs et de toutes nos différences. On s'y cache, on y range, on les empile, on les assemble, on les bouge, on en fait des tonnes, on en fait des caisses ! La guitare et l'accordéon accompagnent ce voyage "à fond la caisse", mêlant ainsi leurs voix complices des deux musiciens, qui nous invitent tout en douceur à replonger dans l'imaginaire ludique et poétique du quotidien de l'enfant."
Ce spectacle fait partie des spectacles de l'Association "Enfance et Musique".
Spectacle à partir de 18 mois
Tarif unique : 3 € à partir de 6 ans
Réservation indispensable au 01 34 11 30 78.

à 16 h à l'EMB

Super Sauvage : Comédie musicale alliant l'humour, la fantaisie et l'énergie du rock, mélangés aux guitares acoustiques, guitare hawaïenne, banjo, ukulélé et autres instruments à cordes bizarres. C'est l'histoire de Pipo, un petit chien bichon, qui fuit le monde urbain et la vie domestique afin de devenir sauvage. En cavale, il rencontre le chat Attila, un chef de bande aguerri à la vie errante. 12 chansons et quelques dialogues d'après le livre de Dorothée de Monfreid, dansent avec les musiques de Tony Truand, fameux ex-Dogs et actuel guitariste des Wampas ! http://supersauvage.blogspot.com/
Tout public à partir de 4 ans/Tarifs : enfants : 5 €/adultes : 8 €.

• Mercredi 16 mai à 14 h au Centre Cyrano
Ciné Jeunes : « ***Emilie Jolie*** », film d'animation musicale de Francis Nielsen et Philippe Chatel.
Plein tarif : 5 €/tarif réduit : 4 €.

• Mercredi 23 mai à 10 h 30 à la Médiathèque
« ***Comptines et formulettes*** » : musique, chants et jeux de doigts pour les enfants de moins de 3 ans accompagnés d'un adulte. *Entrée libre.*

RENDEZ-VOUS

Aïkido Club de Sannois : participez au stage d'été !

L'Aïkido Club de Sannois organise la 2e édition de son stage d'été au Château d'Olonne, du dimanche 5 au vendredi 10 août 2012. Guillaume Colonge, professeur à Sannois et Mickaël Martin, tous deux 4e Dan et élèves de Tamura Senseï, qui était un des élèves les plus proches du fondateur de l'Aïkido, donneront des cours aux participants.
Le club d'Aïkido de Sannois a été créé en septembre 2005 et compte aujourd'hui une cinquantaine d'adultes et une vingtaine d'enfants.

Renseignements : 01 48 56 18 10/ *www.aikidosannois.com/*
Site internet du stage d'été : *www.aikidostagechateaudolonne.com*

Courses cyclistes dimanche 13 mai
Ça roule dans le quartier Pasteur !

Le dimanche 13 mai, le PAC (Parisis Athlétic Club) organisera trois courses cyclistes dans le quartier Pasteur, boulevard Maurice Berteaux. Venez applaudir les coureurs tout au long de l'après-midi :

- **Prix du garage Busson** - Souvenir Jeannine et Fernand Coutif : départ à 13 h 30 : ouvert aux minimes. Circuit à parcourir 20 fois soit 30 km.
- **Prix du quartier Pasteur :** départ à 14 h 30 : ouvert aux cadets. Circuit à parcourir 40 fois soit 60 km.
- **Prix du Conseil Municipal de Sannois :** départ à 16 h 15 : ouvert aux seniors de 3e catégorie, aux juniors et aux départementaux. Circuit à parcourir 53 fois soit 79,5 km.

Afin de faciliter le stationnement des véhicules des riverains, ceux-ci sont invités à contacter le service des Sports afin d'avoir une contremarque leur permettant de se garer gratuitement dans le parking de la gare, de 6 h à 22 h.
Service des Sports : 01 39 98 20 85

Renseignements : PAC : 01 39 81 40 45/ *www.pac95.com/cpac95@aol.com*

LA FACE CACHÉE DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La Ville possède plusieurs atouts dans le domaine du sport. En effet, 9 équipements sportifs sont ouverts au public, 7 jours sur 7, de 8 h à 22 h 30, gérés par le service des sports sous la houlette d'Alain Dufour, Maire-adjoint chargé des Sports.
Mais, les utilisateurs, qu'ils soient habitants, scolaires ou associations ignorent certains aspects de leur entretien. Zoom sur certains d'entre eux.

Les équipements sportifs de la ville sont divisés en trois pôles, chacun gérant différents équipements :

- **Le pôle Jean-Claude Bouttier**, comprend le gymnase de la Tour du Mail, le stade Coutif, le Palais des Sports Jean-Claude Bouttier, les jeux d'arc, le local associatif et les plaines de jeux.
- **Le pôle Voltaire**, comprend le stade Delaune, le gymnase Voltaire, les équipements des quartiers Pasteur et Gambetta.
- **Le pôle Piscine.**

3 ÉQUIPEMENTS SPORTIFS À LA LOUPE

Le Palais des Sports Jean-Claude Bouttier (Pôle Jean-Claude Bouttier, géré par Marie-Josée Coppin) : la surface de cet équipement représente 5 460 m² d'entretien.
2 personnes sont présentes sur le terrain au quotidien.
Le Palais des Sports Jean-Claude Bouttier accueille 89 296 utilisateurs sur toute l'année. Il faut donc que le bâtiment soit nettoyé quotidiennement.
Les agents assurent le nettoyage de 22 sanitaires, 13 douches, 14 vestiaires, du dojo et des 2 salles de danse.

Marie-Josée Coppin gère le Pôle Jean-Claude Bouttier

Un décapage des douches est effectué pendant les vacances scolaires. La grande salle polyvalente est, quant à elle, nettoyée deux fois par semaine. Le mur d'escalade (mousqueton, prise et baudrier) ainsi que les panneaux de basket et de handball sont vérifiés tous les ans par une agence de contrôle. .

Le stade Delaune et le gymnase Voltaire (Pôle Voltaire, géré par Philippe Martin) : Le saviez-vous ? Les buts sont vérifiés tous les mois. Une agence de contrôle les vérifie également une fois par an. 7 personnes travaillent par roulement sur l'ensemble du pôle. Une attention particulière est portée au nettoyage des sanitaires et des douches chaque jour. L'ensemble du gymnase est nettoyé entièrement une fois par semaine. À l'extérieur, le multisports (nouvellement installé) est entretenu à l'aide d'une souffleuse une fois par mois. Les gradins sont nettoyés deux fois par semaine et le terrain synthétique du stade est balayé deux fois par mois et nettoyé à l'aide d'un tracteur une fois par semaine.
Autre spécificité : le terrain est homologué pour le football français. Pour la pratique du football américain, un traçage particulier sur le terrain est réalisé avant chaque match.

Sébastien Bonnet gère la piscine municipale

La piscine municipale (gérée par le technicien, Sébastien Bonnet) : 4 agents spécifiquement formés aux techniques du traitement de l'eau travaillent dans cet équipement où l'hygiène est primordiale. Une analyse de l'eau du bassin est effectuée quatre fois par jour, afin de contrôler le Ph (acidité de l'eau), le taux de chlore et les chloramines (déchets produits par l'effet du chlore sur la pollution de l'eau). Le bassin est continuellement filtré (24 heures/24) et les appareils de mesure du chlore et du Ph contrôlent électroniquement les valeurs de l'eau et injectent les produits en conséquence.
Le système de filtration à diatomées est nettoyé tous les 15 jours, avec arrêt des pompes et ouverture de la cuve contenant la diatomée, puis vidange et nettoyage de celle-ci. Lors de cette « filtration » les diatomées « sales » sont remplacées par du neuf.
Le fond du bassin est nettoyé tous les soirs par un robot. La piscine est vidangée trois fois par an. De plus, le matériel pédagogique utilisé lors des cours est nettoyé tous les jours par le maître-nageur.
Les vestiaires, douches, cabines, sanitaires et casiers sont nettoyés tous les jours. Le solarium, ouvert en été, est nettoyé tous les jours au jet d'eau. Vous pouvez bronzer en toute tranquillité ! ■

9 équipements ouverts 7 jours sur 7 et de 8 h à 22 h 30.

En 2011 : 291 040 entrées enregistrées pour une plage d'ouverture de 20 362 heures.

32 associations utilisatrices des équipements sportifs.

Philippe Martin gère le pôle Voltaire

SAMEDI 12 MAI
MARCHÉ AUX FLEURS : LE RENDEZ-VOUS DE PRINTEMPS

Cette année encore, la place de la Mairie et une partie de la place devant le Centre Cyrano se transformeront en un vaste jardin, samedi 12 mai, de 9 h à 18 h. Fleuristes et jardiniers proposeront plantes, fleurs et arbustes et donneront des conseils aux visiteurs.

À leurs côtés, des exposants de bijoux et d'objets de décoration tenteront les promeneurs.
On y retrouvera également l'apiculteur sannoisien ainsi qu'une coiffeuse qui fera des démonstrations de coiffures de cérémonie.

Culture en Fleurs
Les équipements culturels participeront également au Marché aux Fleurs avec diverses animations :

- **15 h :** participation de la MLA et de la Médiathèque au Troc plantes organisé par le service des Espaces Verts.
- **16 h :** représentation d'un ensemble de cuivres de l'École de Musique au milieu du décor floral.
- **Exposition Christian Broutin au Musée Utrillo-Valadon** avec présence de l'artiste l'après-midi. Certains de ses livres seront également présentés sur le stand de la Médiathèque.
- **Atelier vitrail** par la MLA.
- **Présentation d'ouvrages sur la nature** par la Médiathèque et ateliers pour les enfants. ■

Stationnement conseillé : parking en sous-sol du Centre Cyrano (zone bleue).

Amenez vos boutures pour le Troc plantes !

Dans le cadre du Marché aux Fleurs, le service des Espaces Verts organisera sur son stand, un « Troc plantes » pour vous permettre d'échanger vos plantes, boutures ou graines en surplus contre d'autres plantes.
Le Troc plantes sera également l'occasion de rencontrer d'autres jardiniers amateurs passionnés, de partager des savoirs, d'échanger des conseils. C'est aussi un geste de développement durable, un moment de convivialité et de partage autour des plantes !
Les plantes seront à déposer le matin sur le stand des Espaces Verts. Elles seront étiquetées (nom de la plante, variété) et des points leur seront attribués en fonction de leur état, de leur taille, de leur rareté. Les échanges auront ensuite lieu dans l'après-midi.

Renseignements auprès des Services Techniques : 01 39 98 20 60.

CONCOURS COMMUNAL « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »
EMBELLISSONS NOTRE QUARTIER, NOTRE VILLE

Participez au concours communal « Villes et Villages Fleuris » !
L'inscription gratuite est ouverte jusqu'à la fin du mois de mai.
Renvoyez le coupon ci-dessous ou remplissez-le à l'accueil de l'Hôtel de Ville. Vous pourrez également **vous inscrire lors du Marché aux Fleurs, le samedi 12 mai.**

Le classement des candidats se fera selon les critères suivants : qualité du fleurissement, intégration dans le site, originalité et propreté.
Attention : les fleurissements doivent être visibles de la rue.

La commune présentera pour toutes les catégories confondues, un lauréat communal comme candidat au concours départemental des particuliers. Pour la deuxième année consécutive, la catégorie « potager » sera présente.

Celle-ci fait exception car il n'est pas obligatoire de voir les potagers de la rue. Le candidat communal pourra être également présenté comme candidat au niveau départemental.

Le jury vous rendra visite dès la fin juin afin d'apprécier vos décorations florales et déterminer les lauréats.

La remise des prix aura lieu en septembre, lors de la Fête à l'Ancienne. ■

RENDEZ-VOUS

Dimanches 6 et 20 mai
Venez visiter le Moulin !

Le Moulin, monument emblématique de la ville, sera ouvert au public, deux fois dans le mois, pour une visite accompagnée :
• Dimanche 6 mai, de 14 h à 18 h, comme chaque premier dimanche du mois.
• Dimanche 20 mai, de 14 h à 18 h, dans le cadre de la Journée Européenne des Moulins.

Dernière visite à 17 h 30 - Plein tarif : 3 €/Tarif réduit : 2,50 €/Sannoisiens : 2 €/Étudiant - de 26 ans : gratuit. Vente de crêpes et boissons sur place : 1 €.

Respectez vos voisins !

Voici les beaux jours et on en profite pour tondre la pelouse, faire des travaux ou un barbecue. Toutes ces petites activités peuvent vite devenir de gros tracas pour les voisins si on ne respecte pas ces quelques règles * :
Bruit de voisinage : l'utilisation d'outils comme la tondeuse, la perceuse ou la bétonnière est autorisée en semaine de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30, samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h, dimanche et jours fériés de 10 h à 12 h (sous peine d'amende de 450 € maximum).
Les professionnels sont soumis à restriction horaires de 7 h à 20 h du lundi au vendredi et de 8 h à 19 h le samedi.
Brûlage à l'air libre : il est interdit de brûler à l'air libre tout déchet, branchage et détritus de toute nature (sous peine d'amende de 450 € maximum).
Utilisation du barbecue : il faut veiller à ce que la fumée ne gêne pas vos voisins (bien qu'on ne risque pas d'amende). Dans les règlements de copropriété et de lotissements, des recommandations sont souvent mentionnées.
Il faut surtout veiller à bien éteindre les braises sinon gare aux incendies !

Renseignements complémentaires : www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/bruits/bruits_voisins. htm

**Arrêté préfectoral du 28 avril 2009*

Concours communal « Villes et Villages Fleuris »
Bulletin d'inscription à remettre à l'accueil de la Mairie jusqu'au 31 mai inclus.

Nom (M. - Mme - Melle) : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
.....
Bâtiment : ..... **Étage :** .....
Tél. : ..... **Email :** .....

Catégorie (n'en choisir qu'une) :

❏ **Maison avec jardin** ❏ **Immeuble collectif** ❏ **Balcon ou terrasse** ❏ **Lotissement**
❏ **Fenêtre et mur** ❏ **Restaurant ou commerce** ❏ **Établissement public** ❏ **Potager ***

*** Il n'est pas obligatoire que le potager soit visible de la rue.**

Du mercredi 2 mai au samedi 2 juin
9 h-12 h et 15 h-18 h mardi et vendredi/ 9 h-12 h et 13 h 30-18 h mercredi/ 9 h-12 h 30 et 14 h-18 h le samedi
Exposition « Les arbres à corps perdus » photographies de Monique Dupont Sagorin
Médiathèque - Entrée libre

Mercredi 2 mai
15 h
Spectacle de lectures et chansons : « Il était une fois dans la forêt »
Médiathèque - Entrée libre

15 h et 20 h 30
Cinéma : Cloclo
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €

16 h-17 h 30
Café des Seniors
Maison des Seniors - 14 bis, bld Maurice Berteaux - Entrée libre

Vendredi 4 mai
20 h 30
Concert François & The Atlas Moutains/Monogrenade
EMB - Tarifs : 11 €/14 €/16 €

20 h 30
Théâtre « Le clan des héritiers »
Centre Cyrano - Tarifs : 15 €/20 €/22 €

20 h 45
Réunion du Conseil de quartier Voltaire
Hôtel de Ville

Samedi 5 mai
10 h
Réunion sur le terrain pour le Conseil de quartier Les Carreaux/Gaston Ramon
Rendez-vous à l'École Gaston Ramon

14 h 30-17 h 30
Atelier de calligraphie
MLA - Tarifs : 10 €/12 €

19 h 30-23 h
Basket-ball : match senior masculin : Sannois contre Chambly Persan
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

20 h 30
Spectacle caritatif organisé par les Pompiers de Sannois en faveur d'un pompier blessé dans le cadre de son travail et des pupilles des Pompiers
Centre Cyrano - Entrée : 5 €

Dimanche 6 mai
9 h-12 h
La Municipalité sur le Marché
Marché couvert - Centre Cyrano

10 h-13 h
Basket-ball : match juniors : Sannois contre St Charles Charenton
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

13 h-16 h
Basket-Ball : match région cadets : Sannois contre Menilmontant
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

14 h-16 h
Futsal : match seniors
Gymnase Voltaire

14 h-18 h
Visite du Moulin
Rue des Moulins - Tarifs : 2 €/2,50 €/3 €/ Étudiant - de 26 ans : gratuit

16 h 30-20 h 30
Basket-ball : match seniors féminin : Sannois contre Red Star Club
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

Du dimanche 6 mai au dimanche 15 juillet
10 h-12 h et 14 h-18 h du mercredi au dimanche
Exposition « Parmi landes et cités » de Christian Broutin dans le cadre des « Signatures Contemporaines »
Musée Utrillo-Valadon - Entrée : 1 €

Du lundi 7 au mercredi 23 mai
4e Festival musical « Les P'tites Oreilles »

Lundi 7 mai
14 h
Spectacle « Les Frères Casquette » : 2 séances pour les scolaires
EMB - Entrée libre

Vendredi 11 mai
20 h 30
Conte « La Véritable histoire du haricot magique » (6 ans et plus)
Médiathèque - Entrée libre - sur réservation

Dimanche 13 mai
11 h
Spectacle musical « Caisse-Caisse » (18 mois et plus)
MLA - Entrée : 3 € pour les plus de 6 ans sur réservation

16 h
Comédie musicale « Super Sauvage » (4 ans et plus)
EMB - Tarifs : 5 €/8 €

Mercredi 16 mai
14 h
Ciné Jeunes : « Émilie Jolie »
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €

Mercredi 23 mai
10 h 30
« Comptines et formulettes » (pour les moins de 3 ans accompagnés des parents)
Médiathèque - Entrée libre

Mardi 8 mai
8 h 30 -18 h
33e foire à la Brocante du Quartier Pasteur
Autour des écoles Pasteur et boulevard Maurice Berteaux

11 h 30
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
Monument aux Morts du Square Jean Mermoz - Avenue Mauvoisin

Du mardi 8 au dimanche 13 mai
10 h-13 h et 14 h 30-18 h mardi, jeudi et dimanche/14 h-18 h mercredi, vendredi et samedi
Exposition des Artistes du Moulin
Centre Cyrano, Salle Roxane - Entrée libre

Mercredi 9 mai
10 h 30 (3-6 ans)/15 h (6 ans et plus)
Raconte-moi le mercredi
Médiathèque - Entrée libre

15 h et 20 h 30
Cinéma : L'Oncle Charles
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €

20 h 45
Réunion du Conseil de quartier Gare
Hôtel de Ville

Du mercredi 9 au jeudi 31 mai
10 h-12 h et 14 h-19 h du lundi au vendredi/10 h-18 h le samedi
Exposition « Arts et Artisanat »
MLA - Entrée libre

Vendredi 11 mai
9 h-12 h (débutants)/14 h-17 h (confirmés)
Ateliers d'encadrement
MLA - Tarifs : 10 €/12 €

Vendredi 11 et vendredi 18 mai
9 h-12 h
Ateliers « Envie de bien conduire »
Maison des Seniors - 14 bis, bld Maurice Berteaux - Entrée libre (sur inscriptions)

Samedi 12 mai
9 h-18 h
Marché aux Fleurs
Parvis de l'Hôtel de Ville

9 h 30
Réunion sur le terrain pour le Conseil de quartier Centre-Ville/Bel Air
Rendez-vous à l'Hôtel de Ville

15 h
Culture en Fleurs : Troc Plantes
Parvis de l'Hôtel de Ville

15 h
« Parlons Psy » : « Se connaître soi-même, avoir confiance en soi »
Médiathèque - Entrée libre

16 h
Culture en Fleurs : Représentation d'un ensemble de cuivres par l'École de Musique
Parvis de l'Hôtel de Ville

18 h
Match : 27e journée de CFA 2 groupe A - Entente SSG contre Grande Synthe
Stade Michel Hidalgo

19 h
Concert Kohndo/Urban Grio/Cabaret slam avec la Ruche
EMB - Entrée libre

Dimanche 13 mai
9 h-18 h
Fête de l'Amitié de la Maison Saint-Jean d'Apprentis d'Auteuil
Établissement Saint-Jean - Entrée libre - Renseignements : 01 34 11 46 46

13 h 30
Courses cyclistes du PAC
Départ bld Maurice Berteaux - Renseignements : 01 39 81 40 45

14 h-16 h
Futsal : match senior
Gymnase Voltaire

Lundi 14 mai
14 h-18 h
Goûter de Printemps des Seniors
Centre Cyrano

Mardi 15 mai
9 h 50
Un temps en musique avec les tout-petits
Maison de l'Enfance

14 h 30-19 h
Thé dansant : orchestre Alexandra Paris
Centre Cyrano - Tarifs : 7 €/8 €/8,50 €

15 h
L'Inde dans tous ses états : projection du film « Slumdog Millionnaire »
Résidence Maurice Utrillo

19 h
Réunion sur le terrain pour le Conseil de quartier Loges/Gambetta
Rendez-vous à l'École Gambetta

Mercredi 16 mai
13 h 30-16 h
Fête du Pain pour les enfants de l'accueil de loisirs « Les Aubines »
Maison du Meunier - rue des Moulins

14 h
Cinéma : Émilie Jolie
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €

16 h et 20 h 30
Cinéma : Mince Alors !
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €

20 h 30
Concert Stuck In The Sound/ Birdy Hunt
EMB - Tarifs : 11 €/14 €/16 €

Vendredi 18 mai
9 h-12 h
Atelier « Envie de bien conduire »
Maison des Seniors - Entrée libre (sur inscriptions)

Samedi 19 mai
18 h-23 h 30
Football Américain : match senior : Les Gaulois de Sannois contre Les Météors de Fontenay sous Bois
Stade Auguste Delaune

Dimanche 20 mai
10 h-13 h
Basket-Ball : match junior : Sannois contre Noisy Le Grand
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

13 h-16 h
Basket-Ball : match région cadets : Sannois contre St Charles Charenton
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier

14 h-18 h
Journée Européenne des Moulins : visite accompagnée du Moulin
Moulin de Sannois - Rue des Moulins - Tarifs : 2 €/2,50 €/3 €/étudiant - de 26 ans : gratuit

Mardi 22 mai
9 h 50
Un temps en musique avec les tout-petits
Rendez-vous à la Maison de l'Enfance

20 h 30
« Mardis Association » : spectacle de danse par l'association « Gym Volontaire »
Centre Cyrano

Mercredi 23 mai
10 h 30
Comptines et formulettes (pour les moins de 3 ans accompagnés des parents)
Médiathèque - Entrée libre

15 h et 20 h 30
Cinéma : Blanche-Neige
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €

Jeudi 24 mai
20 h 30
Réunion du Conseil de quartier Pasteur
Self de l'école Pasteur

Vendredi 25 mai
19 h-21 h 30
Fête du Square Ribot
Square Ribot - Entrée libre

Samedi 26 mai
18 h
Football : 29e journée de CFA 2 Groupe A - Entente SSG contre Marck
Stade Michel Hidalgo

20 h 30
Concert Örfaz/Spoek Mathambo/ Total Warr
EMB - Tarifs : 5 €/10 €/12 €

Mardi 29 mai
9 h 50
Un temps en musique avec les tout-petits
Maison de l'Enfance

20 h 30
« Mardis associations » : cirque par l'association « un rêve de gosses »
Centre Cyrano

Mercredi 30 mai
9 h-18 h
City Raid Andros
Square Mermoz - Inscriptions auprès du service Jeunesse jusqu'au 21 mai : 01 39 98 20 37

15 h et 20 h 30
Cinéma : Sur la piste du Marsupilami
Centre Cyrano - Tarifs : 4 €/5 €

Jeudi 31 mai
11 h-20 h
Pétanque : concours des + de 55 ans
Stade Fernand Coutif

■ **ANIMATIONS CULTURELLES**
01 39 98 21 44 – *culture@sannois.org*
Centre Cyrano
01 39 81 81 56 – *cyrano.sannois@wanadoo.fr*
Musée Utrillo-Valadon
01 39 98 21 13 – *musees.sannois@sannois.org*
Musée de la Boxe
Palais des Sports Jean-Claude Bouttier
01 39 98 21 13 – *musees.sannois@sannois.org*
Médiathèque municipale
01 39 81 80 17 – *mediatheque@sannois.org*
Maison des Loisirs et des Arts
01 34 11 30 78 – *mla.sannois@wanadoo.fr*

École de Musique
01 34 11 30 80 – *sannois.edm@wanadoo.fr*
EMB
01 39 80 01 39 – *com@emb.sannois.org – www.emb-sannois.org*

■ **SERVICES SCOLAIRE/JEUNESSE**
01 39 98 20 70
Service jeunesse
animation-jeunesse@sannois.org
Service scolaire
affaires.scolaires@sannois.org

■ **MANIFESTATIONS SPORTIVES**
01 39 98 20 85 – *sports@sannois.org*

■ **POLITIQUE DES QUARTIERS**
01 39 98 20 25 – *politique.des.quartiers@sannois.org*

■ **SOLIDARITÉ**
Centre d'Action Sociale (C.A.S.)
01 39 98 35 00 – *service.social@sannois.org*

■ **POUR TOUTE AUTRE INFORMATION**
01 39 98 20 00

■ **VOUS ORGANISEZ UNE MANIFESTATION ? CONTACTEZ-NOUS**
01 39 98 20 48/21 02

Retrouvez les adresses des équipements de la ville sur le site
www.ville-sannois.fr

SYNTHÈSE DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 15 MARS 2012

- **Demande de subvention de 12 969 €** auprès du Conseil Général du Val d'Oise pour le soutien à la mise en place d'une brigade anti-graffitis dont le coût annuel est de 82 339,92 €.
- **Demande de subvention auprès du Conseil Général du Val d'Oise** pour la création de deux postes supplémentaires de Police Municipale en raison de l'accroissement des demandes d'intervention.
- **Demande de subvention de 12 000 €** auprès de l'État pour la mise en place d'un projet qui porte sur « l'emploi et le développement économique ». Celui-ci concerne la réhabilitation de la structure d'animation « La Passerelle » se situant dans le quartier des Loges pour permettre à des jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, de découvrir les métiers du bâtiment ou de confirmer un projet professionnel par le biais de mises en situation.
- **Demande de subvention de 54 438 €** auprès du Conseil Régional dans le cadre de la convention régionale de renouvellement urbain pour travaux de voirie dans le cadre de la résidentialisation du quartier des Buissons.
- **Demande de subvention de 11 920 €** auprès du Conseil Régional dans le cadre de la convention régionale de renouvellement urbain pour l'installation d'une aire de jeux et l'aménagement d'espaces verts dans le quartier des Buissons.
- **Demande de subvention de 129 674 €** auprès du Conseil Régional dans le cadre de la convention régionale de renouvellement urbain pour la réhabilitation d'une aire de jeux dans le quartier du Moulin.
- **Approbation de la demande de fongibilité** dans le cadre de la convention régionale de renouvellement urbain afin de finaliser des travaux et des projets engagés dans le quartier des Buissons.
- **Acceptation du don de M. Dominique-André Woisard** de l'œuvre intitulée « Paris VIIème », photographie en tirage argentique, format 40 x 50 cm pour valeur assurance de 800 €, suite à l'exposition effectuée au Musée Utrillo-Valadon dans le cadre du cycle « Signatures prestigieuses ».
- **Acceptation du don de M. Jivko Sedlarski** de l'œuvre intitulée « Un vent dans les cheveux », sculpture en acier thermo laqué, hauteur 74 cm, pour une valeur assurance de 2 400 €, suite à l'exposition effectuée au Musée Utrillo-Valadon dans le cadre du cycle « Signatures prestigieuses ».
- **Participation de la Ville aux frais de scolarité de l'école** Notre-Dame : 60 882,25 € pour l'école élémentaire (soit 425,75 € pour chacun des 143 élèves) et 40 883,70 € pour l'école maternelle (soit 619,45 € pour chacun des 66 élèves).
- **Autorisation d'occupation du domaine public** à titre gratuit pour les stands des commerçants sur le parvis de l'Hôtel de Ville et sur une partie du parking du Centre Cyrano le samedi 12 mai de 9 h à 19 h à l'occasion du Marché aux Fleurs.
- **Autorisation de gratuité de stationnement dans le parking de la gare** pour les riverains et les exposants de la brocante du 8 mai (contremarque remise sur demande auprès de l'organisateur) ainsi que pour les riverains des courses cyclistes du PAC le 13 mai (contremarque remise sur demande auprès de l'organisateur ou du service des sports) de 6 h à 22 h.
- **Révision des tarifs de la convention d'intervention annuelle anti-graffitage** sur les bâtiments publics et privés.
- **Attribution d'une subvention au Centre d'Action Sociale** d'un montant de 2 502 890 € et d'une subvention à la Caisse des Écoles d'un montant de 14 000 €.
- **Les taux de la fiscalité locale de la Ville de Sannois** sont fixés ainsi : habitation : 24,29 %, foncier bâti : 20,59 %, foncier non bâti : 67,85 %, cotisation foncière des entreprises : 24,66 %.
- **Le budget principal 2 012** est adopté et s'équilibre globalement à hauteur de 56 469 984,19 € soit, en investissement : 18 535 417,68 € et en fonctionnement : 37 934 566,51 €.
- **Demande auprès du Ministère de l'Intérieur** dans le cadre de la réserve parlementaire du député de la 6e circonscription, d'une subvention exceptionnelle d'investissement d'un montant de 30 000 € pour l'agrandissement de l'école Carnot.
- **Demande auprès du Ministère de l'Intérieur** dans le cadre de la réserve parlementaire du député de la 6e circonscription, d'une subvention exceptionnelle d'investissement d'un montant de 20 000 € pour travaux de la piscine Pierre Williot.

TRIBUNE LIBRE

En application de l'article L.2 121-27-1 de la loi du 27 février 2002 du Code général des collectivités territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des conseillers municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos.

UNION POUR SANNOIS

Une ville tournée vers la petite enfance

En janvier 2010, l'ouverture de la Maison de l'Enfance et la création du multi-accueil des Tilleuls permettaient d'étoffer l'offre de service de la petite enfance sur la commune (120 places en multi-accueil et 115 places d'accueil familial).
En même temps, le Relais Assistantes Maternelles prenait son plein essor, profitant de locaux plus adaptés à la Maison de l'Enfance.
À ce jour, 189 assistantes maternelles sont agréées à Sannois et proposent 530 places d'accueil. Tous modes d'accueil confondus, la commune propose un potentiel de 765 places ce qui devrait globalement permettre de satisfaire les familles des 1 160 enfants de moins de 3 ans recensés par la CAF en 2010. À compter de 2012, la Ville se dote d'un Point Conseil Petite Enfance dont l'objectif est de mieux informer les familles sur les modes d'accueil existant sur la commune, leurs spécificités, leurs disponibilités et les droits ouverts à la naissance de l'enfant (congé parental, prestations…). Il s'agit de garantir une information efficace et accessible à tous les parents dès que la déclaration de grossesse est enregistrée par les services compétents, pour les soutenir et les accompagner dans l'accueil de leur enfant. De même, l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou dont les parents sont inscrits dans une démarche d'insertion sociale professionnelle reste une priorité de l'équipe municipale en étroite collaboration avec les services sociaux ou de protection de l'enfance.

Jean VIRARD
Maire-adjoint
Petite Enfance et Action Sociale

AGIR POUR LES SANNOISIENS

Dans le dernier numéro de Sannois en direct, M. le Maire répond à l'opposition en faisant une fois de plus de la démagogie. Nous pratiquerions la désinformation en méprisant le personnel communal et le monde associatif… Fadaises ! Le mépris, c'est, lors du dernier conseil municipal traitant notamment du budget, de nous avoir communiqué moins d'une semaine avant l'ensemble du dossier, ne nous laissant ainsi pas le temps nécessaire pour une étude approfondie des questions. C'est pour cette raison que notre groupe a refusé symboliquement de prendre part au vote sur la majorité des dossiers.

Ce conseil n'est qu'une chambre d'enregistrement où les membres de la majorité sont au garde à vous : pas nous ! Le mépris, c'est celui avec lequel sont traitées population et opposition. En matière de vidéosurveillance, par exemple, il ne suffit pas d'élaborer un catalogue à la Prévert où se mélangent agressions et dégradations de biens publics, fugues de mineurs et divagations d'animaux pour prouver l'efficacité du système.

Le mépris, c'est de ne pas communiquer sur l'efficacité de la vidéosurveillance et de son coût pour les contribuables. Nous avons des désaccords et nous le faisons savoir. Au dernier conseil, la création de 2 postes d'agents municipaux supplémentaires a été demandée par le Maire au motif : « de l'augmentation (92 %) du nombre de demandes d'interventions en matière de sécurité de tranquillité publique et d'hygiène ». Sans explication, il serait irresponsable de voter pour !

Christophe DULOUARD
Conseiller Municipal
Pour le groupe Socialiste et apparentés

UNION À GAUCHE AVEC VOUS SANNOIS POUR TOUS

TVA sociale : franchement antisociale

En octobre 2012, la loi de finance prévoit une suppression des cotisations sociales patronales destinées à la branche « famille », suppression supposée être compensée par la hausse de la TVA et e la CSG.

Selon la Loi des finances rectificative pour 2012, les cotisations sociales dites « patronales » affectées à la branche famille – qui représente 5,4 % du salaire brut – seront supprimées. La perte des recettes pour la Sécurité sociale serait compensée par : une hausse de 1,6 point du taux normal de la TVA qui passera à 21,2 % ; une hausse de deux points de la contribution sociale généralisée sur les revenus du capital. Cette mesure pénalisera le monde du travail : salariés, retraités et privés d'emploi. L'instauration de la TVA sociale est une régression importante dans le mode de financement de la protection sociale : on passerait encore plus d'un financement assis sur le travail à une fiscalisation du système. La TVA sociale n'apportera aucune réponse aux problèmes de l'emploi, aux délocalisations et à l'aggravation du déficit du commerce extérieur du pays. Ce sont en fait les consommateurs et les travailleurs qui seront une nouvelle fois pénalisés, alors que la contribution des employeurs à la Sécurité sociale sera de nouveau allégée.

Nous n'avons rien de bien à attendre du Président sortant. Il faut tout faire pour changer de politique lors des élections présidentielles. Les Élus communistes et républicains s'y emploient fortement.

Josiane JEANTILS
Conseillère Municipale
Groupe Communiste

INFOS

CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF)

Assistante sociale
Permanences au Centre d'Action Sociale 26-28, avenue Damiette, tous les lundis matins et un vendredi après-midi sur deux.
Prendre rendez-vous au 01 34 26 46 31/ 01 34 26 46 32/01 34 26 46 33.

Accueil CAF
92, bd Héloïse à Argenteuil, lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h ou à Saint-Gratien, lundi de 13 h 30 à 16 h, à la Maison des services publics, Centre commercial "Les Raguenets".

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE

Centre d'Information et de Coordination de l'Action Sociale (C.I.C.A.S.)
Contact : 0 820 20 07 01.

ASSOCIATIONS

Le statut, la composition du conseil d'administration et tout changement (adresse, conseil d'administration…) doit être signalé au :
Service des Relations Publiques : 01 39 98 21 01.
Ces informations sont nécessaires pour la bonne gestion des dossiers.

COMMERCES

Si vous reprenez un commerce existant ou si vous vous installez à Sannois, faites-le nous savoir.
Contact :
Service Économie : 01 39 98 21 19.
Service Relations Publiques : 01 39 98 21 01.

SERVICES ADMINISTRATIFS

Aide aux démarches administratives
Permanences au Centre d'Action Sociale - 26-28, avenue Damiette - de 14 h à 17 h 30 sur rendez-vous uniquement
01 39 98 35 00.

Sannois ville propre

Pour la protection de l'environnement et l'amélioration du cadre de vie, respectez les règles de tri pour chaque déchet :

ORDURES MÉNAGÈRES (BAC MARRON)

Collecte le matin, à partir de 5 h 15 : sortir le conteneur la veille de la collecte, à partir de 19 h (17 h pour les habitats collectifs). Il doit être rentré dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

EMBALLAGES ET PAPIER (BAC JAUNE)

Collecte le soir, à partir de 19 h 30 : sortir le conteneur le soir, à partir de 19 h. Il doit être rentré au plus tard avant 9 h, le lendemain matin.

VERRE (BAC VERT)

Collecte le matin, à partir de 7 h : sortir le conteneur, avec le bac jaune, la veille au soir et le rentrer le lendemain, dans l'heure qui suit la collecte, au plus tard à 13 h.

JOUR DE RAMASSAGE

Il varie en fonction du type d'habitation, pavillonnaire ou collectif. Le calendrier, distribué à chaque habitant, est disponible en Mairie et peut être demandé au Syndicat Émeraude. En cas d'infraction, une verbalisation peut être effectuée sur la base du non-respect de l'arrêté municipal réglementant les heures de sortie et de rentrée des bacs roulants pour ordures ménagères (amende de 11 € à 35 €).

OBJETS ENCOMBRANTS

Les objets encombrants ne comprennent pas les gravats, les blocs de béton, les déchets de végétaux, les toxiques qui sont à déposer à l'éco-site. Ils doivent être sortis la veille du jour de ramassage à partir de 19 h.

Prochains jours de ramassage
Secteur 1 : 3 mai - Secteur 2 : 10 mai
Secteur 3 : 17 mai - Secteur 4 : 24 mai.

PRODUITS TOXIQUES

Peintures, solvants, huiles, batteries, produits de nettoyage, produits phytosanitaires… : à déposer à l'éco-site du Plessis-Bouchard.

ÉCRANS DE TÉLÉVISION

Depuis le 1er mars 2010, ils doivent être déposés dans une filière appropriée. La reprise "1 pour 1" est à privilégier : lors de l'achat d'un appareil neuf, le distributeur a l'obligation de reprendre l'appareil usagé. L'apport à l'éco-site : l'écran sera repris pour être recyclé.

CLICHÉS DE RADIO

À déposer auprès du Centre Médico-Social 46, bd Charles de Gaulle – 01 39 81 23 99.

Éco-site du Plessis-Bouchard • 12, rue Marcel Dassault • Parc d'activités des Colonnes • 01 34 11 92 92 • Ouvert de 10 h à 20 h sans interruption les lundi, mercredi, vendredi, samedi, dimanche et de 14 h à 20 h les mardi et jeudi (horaires d'été du 1er avril au 30 septembre) • Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
Renseignements : Syndicat Émeraude : 01 34 11 92 92/*syndicat.emeraude@wanadoo.fr*

SERVICES DE GARDE

MÉDECINS

Le système de permanence des soins dans le département du Val d'Oise a été modifié. Au cours des nuits (de 20 h à 8 h), des week-ends et des jours fériés, les personnes ayant besoin d'un **médecin d'urgence** doivent composer le **15**. Elles seront en contact avec un médecin régulateur libéral qui leur donnera des informations sur le moyen le plus adapté pour résoudre la situation médicale urgente. Ce système est contrôlé par l'association des médecins libéraux pour la Permanence des Soins qui dépend directement du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Val d'Oise.

SOS Médecins 01 30 40 12 12

Le cabinet de votre médecin est fermé ? Vous trouverez une **permanence à la Maison Médicale de garde d'Argenteuil** (01 34 23 17 87/17 88), dans l'enceinte de l'hôpital Victor Dupouy (69, rue du Lieutenant-colonel Prud'hon - 01 34 23 24 25), tous les soirs de 20 h à minuit, le samedi de 16 h à minuit, le dimanche et les jours fériés de 10 h à 14 h et de 16 h à minuit.

L'hôpital Simone Veil (groupement hospitalier Eaubonne-Montmorency) propose des consultations de médecine générale sans rendez-vous sur son site de Montmorency, du lundi au vendredi de 10 h à 19 h 30 et le samedi de 8 h 30 à 12 h 30. Le service se situe au rez-de-chaussée du bâtiment A (bâtiment principal) au niveau du 1, rue Jean Moulin à Montmorency - **01 34 06 60 00.**

PHARMACIES DE GARDE

Les dimanches et jours fériés, la pharmacie de garde doit être inscrite sur la vitrine de toutes les pharmacies.

Après 20 h, quel que soit le jour, **le demandeur doit se rendre au commissariat d'Argenteuil, muni d'une ordonnance du jour** (il s'agit d'un service d'urgence) et d'un justificatif d'identité.

À L'HÔTEL DE VILLE...

PERMANENCE DU MAIRE

Yanick Paternotte, Maire de Sannois - Député du Val d'Oise - Président de l'Union des Maires du Val d'Oise - vous reçoit, avec les adjoints, **le lundi de 18 h à 19 h, sans rendez-vous** à l'Hôtel de Ville (4e étage).

M. le Maire vous donne également **rendez-vous au marché le premier dimanche de chaque mois, avec les élus de la Municipalité**.

CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 24 mai à 21 h - Hôtel de Ville - Salle du Conseil Municipal
Une synthèse du compte-rendu du précédent conseil est affichée sur les panneaux administratifs à l'extérieur de l'Hôtel de Ville dans les 8 jours suivant la séance. Le compte-rendu intégral figure sur le site Internet de la ville :
www.ville-sannois.fr

Un *Mémo Tri* pour jeter utile…

Où jeter quoi ? : un Mémo Tri permet, grâce à un onglet, de visualiser rapidement les consignes pour bien trier les déchets. Vous pouvez vous le procurer en Mairie.

LA MAIRIE RECRUTE

- Un gardien de Police Municipale par voie de mutation.
- Un(e) éducateur (trice) de jeunes enfants diplômé(e) en remplacement.
- Une auxiliaire de puériculture diplômée d'État.

Adresser CV avec photo et lettre de motivation à :
Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Hôtel de Ville/Place du Général Leclerc
BP 60088 – 95111 Sannois Cedex.

SANNOIS EN DIRECT MAGAZINE MUNICIPAL DE LA VILLE DE SANNOIS
Mairie de Sannois • BP 60 088 • 95 111 Sannois • Tél. : 01 39 98 20 00 • www.ville-sannois.fr
Directeur de la publication : Yanick Paternotte • **Rédactrice en chef :** Marie Baca • **Rédaction :** Corinne Gordet, Nicolas Flament, Audrey Charton, Virginie Razungles, Lamia Mustafa • **Conception/réalisation :** RDVA • **Impression :** RAS • **Crédits photos :** Ville de Sannois.

SANNOIS
www.ville-sannois.fr